Une signalétique commune pour marquer le territoire

Affirmer son identité, montrer la diversité de ses compétences et son étendue géographique c'est l'objectif que s'est fixé Cotelub en optant pour la mise en place d'une nouvelle signalétique commune. Cette nouvelle identité à la charte graphique exigeante (matériaux nobles, couleurs en harmonie avec le paysage...) se retrouvera sur des supports différents aux entrées de territoire dans les centre-bourgs et dans les zones d'activités. Dans ce cadre, un dispositif sera lancé autour des devantures commerciales privées pour permettre de rénover les façades. Pour échanger et fédérer autour de ce projet, Cotelub a organisé sur ses terrasses mardi 12 juillet dernier, un « petit déjeuner des entreprises », où une vingtaine de participants, accueillis par le président Robert Tchobdrenovitch, étaient présents.
« Nous avons mis en place deux groupes de travail et défini quatre axes à réaliser en 2022 et 2023. Le premier sera de poser 13 panneaux aux entrées stratégiques du territoire, l'idée étant d'identifier le territoire mais aussi de l'harmoniser par une signalétique esthétique et simple pour éviter la pollution visuelle », explique Jean-Marc Brabant, vice-président en charge de l'animation territoriale et maire de Cadenet.

Une signalétique commune sur le territoire

Le second axe, sur lequel Cotelub travaille aussi cette année, prévoit de créer une signalétique commune sur l'ensemble des zones d'activités : celle du Revol à La Tour d'Aigues mais aussi sur celles de Cadenet et La Bastidonne.

Enfin les 3ème et 4ème axes de travail concernent d'abord les devantures commerciales privées pour lesquelles Cotelub a prévu à partir de 2023 une aide pour permettre aux commerçants de rénover leur devanture. Et enfin, la signalétique concernant les informations locales et commerciales des « centres-bourgs » qui deviendront commune à tous les villages du territoire.

A l'issue de cette échange, Mathieu Guéret et Yves Nunziato, les acquéreurs de deux dernières entreprises à s'installer sur la zone du Revol (Société Oaan consulting et Société ADS Design), ont présenté leurs activités. Aujourd'hui la phase de commercialisation du parc d'activité est achevée et compte plus de 40 sociétés aux activités artisanale et tertiaire. Un plus pour l'emploi dans le territoire.

Alain Carle - juillet 2022
Photo : Cotelub.